

Théologie populaire

Du Baptême

Qu'est-ce que le Baptême ?

Le Baptême est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait chrétiens, enfants de Dieu et de l'Eglise et héritiers du Ciel.

Le Baptême nous fait *chrétiens*, c'est-à-dire membres de l'Eglise de Jésus-Christ ; *enfants de Dieu*, c'est-à-dire enfants adoptifs. Tous les hommes, en effet, sont par leur création les enfants de Dieu ; mais les chrétiens ne le sont pas seulement par leur création, mais aussi par la grâce et l'union avec Notre Seigneur. Il nous fait, de plus, héritiers du Ciel.

Un héritier est celui qui, à la mort d'un autre, hérite de sa propriété, de son argent et de ses autres biens. Ces choses lui sont laissées par testament, ou lui sont données par la loi du pays, lorsque la personne meurt sans faire de testament.

Un testament est un document écrit dans lequel une personne déclare ce qu'elle désire être fait de tout ce qu'elle possède, lorsqu'elle mourra ; dans lequel elle mentionne les œuvres de charité ou les personnes auxquelles elle désire laisser ses biens. Ce testament est signé par des témoins ; et après la mort du testateur, il est remis à une personne qu'on appelle l'exécuteur-testamentaire, dont la tâche est de voir à l'exécution fidèle de toutes les clauses du testament. Il est facile de bien comprendre maintenant pourquoi nous appelons la Bible : l'Ancien et le Nouveau Testament. A sa mort, Notre-Seigneur nous a laissé un héritage et une propriété spirituelle. Cet héritage est le Ciel que nous avons perdu par le péché d'Adam et que nous avons regagné par la mort de Jésus-Christ. Cette propriété spirituelle est la grâce de Dieu qu'il nous a méritée. L'Ancien Testament renferme la promesse de ce que Notre Seigneur nous a laissé à sa mort, et le Nouveau Testament montre qu'il a rempli sa promesse et nous a laissé ce qu'il avait promis. L'Ancien Testament a été écrit avant sa mort, et le Nouveau Testament seulement après. Les témoins de ces deux Testaments furent les patriarches, les prophètes, les Apôtres et les Evangélistes qui, par l'inspiration du Saint-Esprit, ont entendu Dieu faire ces promesses.

L'Eglise est l'exécutrice du testament de Jésus-Christ, et c'est elle, par conséquent, qui est chargée de voir à ce que tous les hommes reçoivent ce qu'il leur a laissé, c'est-à-dire le Ciel et la grâce de Dieu. Elle doit aussi veiller à ce qu'ils ne soient pas